Edition du Model 13 dans le système GIR

2012

Version 1.1 du 19/12/2012

[TRESORERIE General du Royaume]

Adresser vos remarques et suggestions à

A.ABOULIAKINE@tgr.gov.ma

Sommaire

I :Verrouillage de caisse :	3
II : Emploi de la recette	3
III :Edition du model 13	4

Edition du Model 13 du system GIR

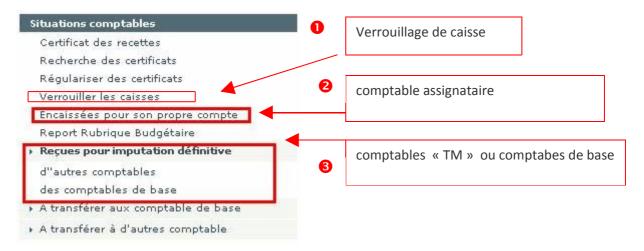
Le model 13 n'est éditer qu'après l'emploi des recettes par le comptable assignataires

I :Verrouillage de caisse :

Le verrouillage de caisse se fait automatiquement à chaque fin de journée, et peux être

Utilisé lors de correction de l'opération à une date antérieure (déverrouiller puis verrouiller).

Choisir l'option correspondant à la provenance des versements



II: Emploi de la recette

a- Si la recette est encaissée par le comptable assignataire lui-même, l'option (2) du menu Verticale est utilisée :







b- SI la recette est encaisse par d'autres comptables « TM ou comptables de base », l'option (3) du menu verticale est utilisée « *reçues pour imputation définitive* »



III: Edition du model 13

